

## **Cerafel, la force du collectif pour préparer les transitions**

*L'AOP Cerafel est le plus grand groupement de producteurs de légumes et fruits de France avec des marques emblématiques : Prince de Bretagne en légumes frais, Bretagne Plants en plants de pomme de terre, et Kerisnel en horticole ornementale. Il regroupe 5 Organisations de Producteurs (Sica, les Maraichers d'Armor, Terre de Saint-Malo, La Bretonne et Plants de Bretagne), ce qui représente 1300 exploitations, toutes de type familial, soit 2600 agriculteurs installés sur la côte nord de la Bretagne. A l'occasion de son Assemblée Générale, le Cerafel rappelle ses missions prioritaires dont celle de répondre collectivement aux enjeux d'aujourd'hui et de demain comme anticiper les transitions énergétiques, développer ses volumes et assurer un revenu à ses producteurs.*

### **2023, une année positive malgré Ciaran**

2023 a été une année très positive en matière de chiffre d'affaires (+9%), malgré des événements majeurs dont la tempête Ciaran qui a occasionné des pertes estimées à date à -15% sur le chou-fleur, et contraint de rebâtir de nombreux outils en culture sous abris occasionnant des pertes de produits. 2023 a ainsi été marquée par une baisse de volumétrie, 609 000 tonnes (légumes et plants de pomme de terre), soit en légère baisse par rapport à 2022, liée à des baisses de surfaces sur certains légumes (chou-fleur, pommes de terre et haricots) et de rendements sur d'autres (chou-fleur, tomate, échalote).

### **Anticiper les transitions**

Le Cerafel met en place pour ses adhérents les politiques et outils de transitions afin de continuer chaque jour à anticiper et à s'adapter aux demandes et besoins des consommateurs : nouveaux modes de mises en marché et de distribution, innovations produits et services, création variétale, expérimentation, cahiers des charges et certifications, nouvelles réglementations...

A ce titre, l'AOP a mis en place un poste de **responsable coordinatrice énergie** pour anticiper les contraintes de demain et accompagner collectivement les producteurs. Les dernières avancées dans le domaine des économies d'énergie ont permis au Cerafel d'avoir 100 % des exploitations sous-abris en tomates équipées d'écrans thermiques. Précurseurs en la matière dès les années 1990-2000, ces écrans ont été en partie renouvelés en 2022 et 2023. En mettant en place des matériaux de parois de serres plus performants, et des ordinateurs climatiques pour optimiser l'utilisation d'énergie, le Cerafel a obtenu 20% d'économie d'énergie par rapport à 2015. Concernant les énergies renouvelables, le développement du parc photovoltaïque a été accéléré avec le passage de 25% à 45% des exploitations sous-abris équipées. Le Cerafel a d'ailleurs récemment conclu une convention avec l'APEPHA (Agriculteurs Producteurs d'Électricité Photovoltaïque Associés) afin d'accompagner ce développement. D'autres pistes sont également à l'étude (chaleur de récupération, solaire thermique, biogaz et géothermie). La création du poste de coordinatrice énergie permet aussi d'étudier la fourniture en CO2 biogénique neutre en carbone.

## « Pérenniser la production passe par le revenu des producteurs et la compétitivité »

En parallèle, et toujours pour pérenniser la production de fruits et légumes, horticoles et de plants en Bretagne, le Cerafel développe 3 axes stratégiques prioritaires : le développement des volumes, la rémunération des producteurs, et l'installation et transmission.

Ainsi, fin 2023, l'ouverture de la nouvelle endiverie à Kerlouan vise à **développer la production** d'endives pour répondre à une demande croissante des consommateurs. Un investissement de 4 millions d'euros qui doit permettre de donner un nouvel élan à la production bretonne. L'endiverie, qui comprend des salles réfrigérées pour le stockage des racines, des salles de pousse et un atelier de conditionnement, a été dimensionnée pour une production équivalente à 80 ha de racines (1500 tonnes), et devrait ainsi permettre d'atteindre, dès la saison prochaine, les 6000 tonnes au niveau de la section régionale endive. L'objectif de ce nouvel outil collectif est de permettre aux producteurs, non endiviers, de diversifier leur rotation avec une culture courte et peu exigeante en main d'œuvre. Il permet aussi, outre la revalorisation des prix, de donner des perspectives aux producteurs et d'encourager l'installation des jeunes. Avec le recrutement de 25 salariés sur la saison, l'endiverie contribue également au dynamisme territorial.

Si la vente au cadran reste encore la pratique commerciale privilégiée, la vente sous contrats et aux marques de distributeurs progresse significativement. Cette évolution nécessaire a pour but d'optimiser au mieux les revenus des maraîchers. Ainsi la mesure prise de **contractualiser 30% de la volumétrie annuelle** par le biais de contrats rémunérateurs assure un prix fixe pour une filière du frais soumis aux aléas climatiques et donc à la fluctuation des coûts.

De la même manière, **les contrats tripartite** ont commencé à être expérimentés en octobre 2023 sur le chou-fleur. Il consiste en un accord entre le Cerafel et le client final en y intégrant l'expéditeur. A date, ce contrat permet de garantir un prix rémunérateur au producteur, un prix compétitif pour le consommateur et une mise en avant du chou-fleur présent dans les magasins dès le tout début de campagne.



« Pour faire face aux nouveaux défis environnementaux, économiques, sociaux et réglementaires auxquels le modèle agricole est confronté, nous avons les armes. Car au-delà du bon, du sain, du pratique et de l'innovation, les consommateurs sont en recherche de sens et de durabilité. Notre modèle coopératif, nos valeurs de solidarité, d'équité, de démocratie participative, et le lien direct entre producteurs et consommateurs répondent à ce besoin de sens et de durabilité. Pérenniser la production de fruits,

*légumes, horticulture et plants en Bretagne passe par le revenu des producteurs et la compétitivité. Dans un monde qui bouge et dont les exigences ne cessent de croître, la raison d'être du Cerafel reste d'être unis pour anticiper les évolutions et bâtir l'avenir. Nous assurons une veille permanente et de la recherche et développement pour ne pas subir et apporter les solutions à la fois techniques, sociales et organisationnelles. Grâce à la capacité d'adaptation de nos adhérents, les missions du Cerafel permettent de gagner en compétitivité et de nous développer de façon durable. »* **Marc Keranguéven**, Président de l'AOP Cerafel